L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI MATIN, 13 JUIN.

## SPECTACLES BALS, &c

FESTIVAL D'UNE NUIT D'ÉTÉ
—DONNÉ PAR LES—
CHEVALIERS DE PYTHIAS,
—AU—
FORT ESPAGNOL,
JEUDI SOIR, 22 JUIN 1882.

LE PROGRAMME SERA AINSI COMPOSÉ:
Feu d'Artifice, Manoeuvres Militaires et Bal.
BILLET, 50 sous.

Les dames seront admises par invitation seulement, qu'on pourra se procurer de l'un quelconque des membres de l'ordre ou de:
J. M. SELIGMAN, 65 rue Baronne.
T. CHARLES, 13 rue St. Charles.
L. E. KLEVORN, 43 rue St. Charles.
LEON BROS., 116 rue Baronne.
9juin—12t

OSCAR WILDE
VIENT ICI
Pour un soir seulement.
Conférence sur
L'ART DECORATIF,
—AU—
Théâtre du Grand Opera,
VENDREDI soir, 16 Juin.

Sous la direction de M. PETER TRACY, de Memphis, Tenn., par arrangement spécial avec M. R. D'Oyly Carte, de Londres. Prix des places: fauteuils de parquet, d'orchestre et des premières, $1; galerie, 75 cts; loges, $10. La vente des places commencera au bureau de location, MERCREDI, 13 juin, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Les portes s'ouvriront à 7 1/4 heures du soir, et la conférence commencera à 8 heures.
9 juin—au 16.

WEST END.
Le Grand Bénéfice offert à
LEVY,
Ainsi que le Feu d'Artifice,
Auront Positivement lieu,
MARDI, 13 JUIN, 1882.
11 juin..3 f.

WEST END.
Le Professeur MOSES chef
—DU—
GRAND LEVY!
Et de son célèbre Orchestre!
Exécutera des morceaux de musique de choix tous les soirs.
Le professeur E. KOHL, célèbre clairon et G. SONNTAG, célèbre Tromboniste exécuteront des soli tous les soirs.

N. O. City Railroad Company.
NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC
WEST END.
A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

| DE LA VILLE. | DU WEST END. |
|---|---|
| 7.........a. m. | 8.........a. m. |
| 8.........a. m. | 9.........a. m. |
| 9.........a. m. | 10.........a. m. |
| 10.........a. m. | 11.........a. m. |
| 11.........a. m. | 12.........m. |
| 12.........m. | 1.........p. m. |
| 1.........p. m. | 2.........p. m. |
| 2.........p. m. | 3:15.........p. m. |
| 3.........p. m. | 3:45.........p. m. |

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10.........p. m. et à 11.........p. m.

LE DIMANCHE
comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 a. m.
Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.
RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.
F. WINTZ, Surintendant.
30avril—

Excursions sur le Lac.
Le jour et le soir!!
A l'arrivée du train de 5 heures du soir.
Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882.
Le rapide vapeur en fer,
HEROINE,
John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis,
Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:
Les Lundis,
Mardis,
Jeudis et
Samedis,
A MANDEVILLE,
Revenant les mêmes soirs,
Les Mardis,
Mercredis et
Vendredis,
Grandes excursions au clair de la lune d'une durée de trois à quatre heures.
Tous les Dimanches, deux grandes Excursions
A MANDEVILLE,
Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 5 heures du soir, revenant le même soir.
Prix de la traversée.....................50 cents.
Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.
L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des pique-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 33 de la rue Carondelet.
W. G. COYLE, Agent.
14mai—

CHEMIN DE FER DU
Fort Espagnol.
HOCH
VIRTUOSE-CORNETTISTE.
RÉENGAGÉ.
La troupe d'opéra Criterion
Dans la salle de Concert représentera la
MASCOTTE
MARDI, 13 JUIN,
JEUDI, 15 JUIN,
VENDREDI, 16 JUIN,
SAMEDI, MATINÉE ET SOIRÉE, 17 JUIN.
Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7 heures P. M.
La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.
ENTREE GRATUITE.
Des billets de chemin de fer [illegible] vendus au taux de $2.
HERR HOCH et l'orchestre de Borchert donneront des concerts en plein air les Mercredi Vendredi et Dimanche, 14, 16 et 18 juin.
VOYEZ LES TABLEAUX.
Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.
Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 30 minutes après 3 heures.
Tableau des départs.

| DE LA VILLE. | DU LAC. |
|---|---|
| A 6.30 a. m. et à 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:45 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M. ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:30 P. M. |

DIMANCHES.

| | |
|---|---|
| A 7 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:45 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:30 P. M. |

7mai—4m

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.,
[illegible], Bijoutier, Horloger et Opticien.

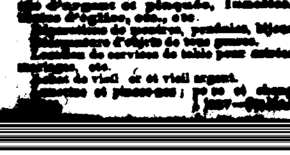

Arrivant d'Europe et du Nord, un [illegible] de lunettes [illegible] montres, [illegible] pendules, [illegible] d'argent et plaqué, lunettes, [illegible] d'église, etc., etc.
Réparation de montres, pendules, bijoux, etc. [illegible]

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
PIANOS
CHICKERING!

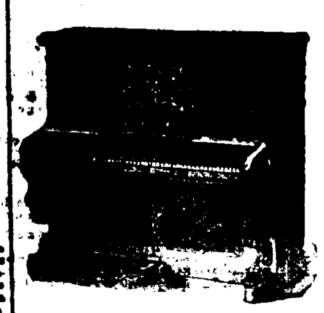

"Les meilleures au Monde."
PIANOS MATHUSHEK.
A vendre ou à louer à des prix réduits, positivement. Ne manquez pas de venir visiter le magasin et examiner l'assortiment de pianos qui s'y trouvent.

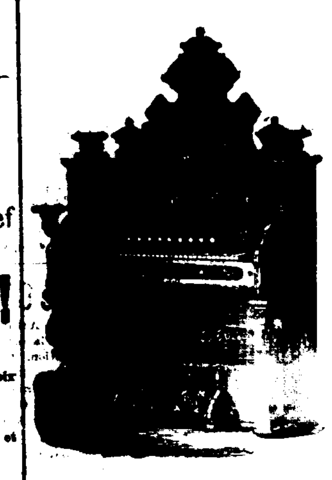

ORGUES
—DE—
MASON & HAMLIN.
Musique Américaine et Etrangère.
L'attention publique est respectueusement appelée sur de nouveaux arrivages.

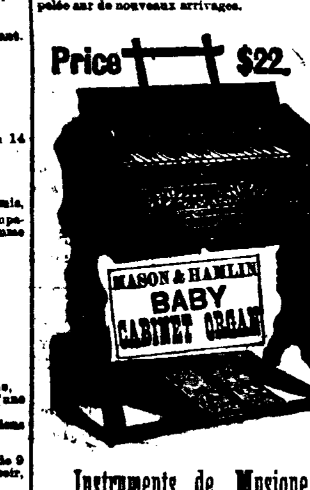


Instruments de Musique
de tous genres comprenant spécialement, des ACCORDÉONS, des HARMONICAS importés directement de France et d'Allemagne.

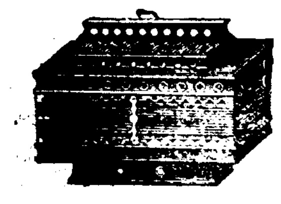

Vente à termes ainsi qu'il sera convenu de 30 jours à quatre mois. Les articles qui ne se vendront pas seront échangés pour d'autres se vendant. S'adresser en personne ou autrement à
P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St.-Louis et Conti.
Vieux pianos! Vieux Pianos!
ENTIEREMENT remis à neuf et pleinement garantis de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas et venez avant [illegible]. Pas de [illegible] pianos réparés en ville et à [illegible]. Venant d'être reçu et attendu par bâtiments [illegible] du Havre, un grand assortiment de [illegible] les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos [illegible].
J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.
16 fév—

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

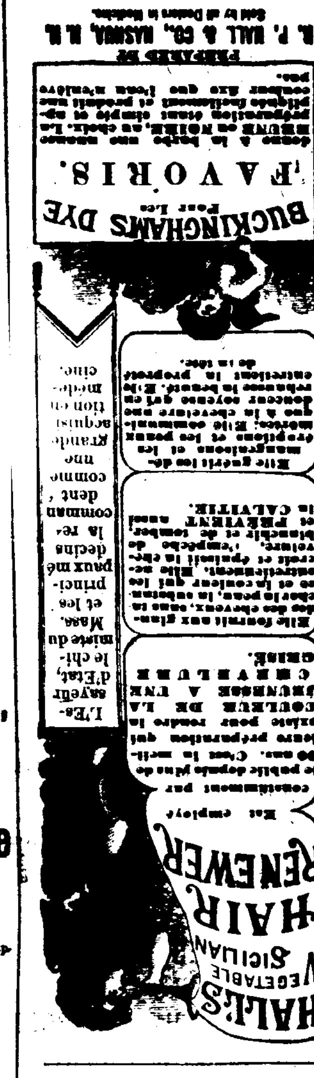


SPÉCIALITÉS
—DE—
GODCHAUX.
VETEMENTS
—DE—
Toilette et de Bureau,
En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.
Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.
Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes,
Nos Chemises Cosmopolitaines,
LOT C. 5,
A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.
LÉON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
14 mai—MJD

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Aved, Vincent | Letermellier, Mme |
| Azendras, Antonio | Levy, Charles |
| Bordes, Alexandre et Mariette | Lessent, François Ferdinand |
| Bugbé, Marie, Eugénie et J. Ja | Leclerc, Arthur |
| Bur, Jean | Landreau, s. Lieutenant |
| Chaselere, Pierre | Montjardin, Henri |
| Commesgère, M. et Mme Louis | Miros, Jean |
| Cheny, Henri | Mogi Gonsalves y Ostale |
| Cardeillac de Mesmères | Mo la, Daniel |
| Darea, Jean | Neil, la famille Joseph |
| Dastas, Pierre | Pétrement, Nicolas |
| Dacu, Jacques | Poutacq, Alex |
| Dachesne, Jean | Porche, Hilaire |
| Godchot, Prosper | Renaud, Mme née Chéret |
| Guédon, Victorine | Schoeder & Cie, |
| Goshet, Geo William | Serbets, Justine |
| Greuaont, Vve | Turgault Joseph Louis |
| Hanilon | Villotte, Anatole Florent |
| | Zequm, Louis |

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Vice-Consulat de France à Galveston (Texas).

| | |
|---|---|
| Chichet, Louis | Leonhard, Louis William |

Le consul de France
Vte PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er juin 1882.
1er juin

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. [illegible] & Cie.
Horlogers, bijoutiers,
51 rue Royale
Coin Bienville.
Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE
[illegible]
DIAMANTS.
DIAMANTS.
Toute une sorte de bijouterie plaquée.
[illegible]—1an MeVD

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.
GROS LOT:
$75,000.
BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.
L.S.L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui jamais [illegible] ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots payés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE G.
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 11 JUILLET 1882
Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.
GROS LOT
$75,0 ,
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$265,500!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
Voyez la Distribution!
100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS;

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | ....$75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | .... 25,000 ..... | 25,000 |
| 1 Lot de | .... 10,000 ..... | 10,000 |
| 2 Lots de | ... 6,000 ..... | 12,000 |
| 5 Lots de | ... 2,000 ..... | 10,000 |
| 10 Lots de | ... 1,000 ..... | 10,000 |
| 20 Lots de | ... 500 ..... | 10,000 |
| 100 Lots de | ... 200 ..... | 20,000 |
| 300 Lots de | ... 100 ..... | 30,000 |
| 500 Lots de | ... 50 ..... | 25,000 |
| 1,000 Lots de | ... 25 ..... | 25,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro gagnant le lot de $75,000, soit | 6,750 |
| 9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro gagnant le lot de $25,000, soit | 4,500 |
| 9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro gagnant le lot de $10,000, soit | 2,250 |
| 1,967 Lots se montant à | $265,500 |

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.
Expédiez vos lettres chargées ou expédiées par l'Express.
Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR
PRÉSENTATION.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les applications de conditions pour clubs devront être faites au bureau de la Compagnie, [illegible] à la Nlle-Orléans.
S'adresser à M. A. DAUPHIN, [illegible]

## Hôtels, Sources etc.

MAISON WILLOZ,
A LA GRAND'ISLE,
Restaurée et complètement remeublée, est maintenant réouverte pour recevoir ses amis et ses clients.
CET établissement pour les familles a la réputation de posséder une excellente cuisine, ce qui a été sa caractéristique depuis les dix dernières années.
Plus de trois cents chênes projètent leur ombre sur le terrain qui est un agréable lieu de récréation pour les enfants et les promeneurs.
PRIX DE LA PENSION:
Par mois..........$40 | Par semaine.......$10
Par jour......$1.50.
Moitié prix pour les enfants et les domestiques. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à
A. WILLOZ,
158 rue de la Commune,
Ou directement à la Maison Willoz, Grand'Isle, Lne.
7juin—1m—Dim.Mar.Jeu.

BLADON SPRINGS.
L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.
DES bâteaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et la gare de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de Diabète, de la maladie de Bright et de toutes maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femmes. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à
J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.
Billet pour les sources, aller et retour, bon pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.
31mai—3m D.Mar J.

MAISON FRAPPART
MANDEVILLE, Lne.
CETTE MAISON, récemment construite, possède tous les agréments d'un hôtel de premier ordre. Faisant face au lac, dans l'endroit le plus ombreux de Mandeville, il a des Chambres grandes et fraîches et des cottages pour familles.
La table est pourvue de ce que le marché de la Nouvelle-Orléans offre de mieux.
Pas de système de table-d'hôte.—Repas servis à toute heure.
Ayant le Restaurant du bateau New Camelia, les occasions de pourvoir à mes hôtes tout le confort désirable, sont sans égales.
ED. FRAPPART, Gérant.
30 avril—3m—d.mer.s

SOUVENEZ-VOUS QUE
L'HOTEL WASHINGTON au Pontchartrain a été remis à neuf et réouvert par MM.
MIGUEL & TRISCONI
La cuisine est sous la direction de M. MIGUEL qui a comme chef cuisinier M. REMY LEBIOT. Les prix de l'établissement sont très réduits. Les maisons de bain ont été reconstruites à neuf. C'est le seul endroit où les familles peuvent jouir d'un bon bain. L'eau n'est pas affectée comme dans d'autres endroits du lac par les impuretés que les bassins y déversent. Les chars marchent régulièrement comme l'indique un avis publié dans les journaux de la ville. On pourra avoir la nuit, un train extra pour $10 après le départ du dernier train. Les ordres pour repas commandés à l'avance seront reçus chez M. Trisconi, au coin des rues Canal et Dauphine. 7 juin—3m

CULLUM SPRINGS HOTEL,
PRÈS DE BLADON SPRINGS, Ala.
CET établissement sera ouvert le 1er Juin 1882. Au nombre des maladies que guérissent ses eaux sulfureuses de Vichy et ses eaux ferrugineuses sont toutes celles des voies digestives, la diarrhée, la dysenterie, la dyspepsie, les affections du foie, de la rate, des reins, la vessie particulièrement le calcul urinaire ainsi que celles auxquelles les femmes sont également sujettes. Ces eaux sont également excellentes pour les maladies qui frappent les enfants pendant l'été.
Notre hôtel, tant sous le rapport de la beauté du site que sous celui de la salubrité, n'a pas d'égal dans le voisinage.—Billets, aller et retour, par la voie de Mobile et de la rivière Bigbee, $14.55. Des steamers partent de Mobile tous les mardis et samedis à 5 heures de l'après-midi.—Prix de la pension, $35 par mois; $10 par semaine. Références à la Nlle-Orléans: J. Rykoski, No 52, Decatur; J. Alsina, 406 Dryades; Dr Y. R. LeMonnier, No 156 rue St Louis, coin Rampart.
J. C. & S. C. O'HARA,
Bladon Springs, Ala.
25mai-6sem.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. 19 mai—3m

Université de la Virginie.
LA PROCHAINE SESSION COMMENCE LE 1er OCTOBRE 1882, et durera neuf mois. L'institution est organisée en écoles distinctes, telles que Thos. Jefferson en avait conçu l'idée, et formant les départements suivants:
LITTÉRATURE, MÉDECINE,
SCIENCE, GÉNIE,
DROIT, AGRICULTURE.
Ces départements sont confiés à une Faculté ainsi composée:

| | |
|---|---|
| Prof. Jas. L. Cabell, | Prof James F. Harrison, |
| " M. Schele De Vere, | " John W. Mallet, |
| " John B. Minor, | " John R. Page, |
| " Francis H. Smith, | " Noah K. Davis, |
| " John Staige Davis, | " Thos R. Price, |
| " Geo. Fred Holmes, | " Wm. M. Fontaine, |
| " Chas. S. Venable, | " Francis P. Dunnington, |
| " Stephen O. Southall, | " Wm. M. Thornton, |
| " Wm. E. Peters, | |

avec d'autres professeurs assistants.
La nouvelle chaire d'astronomie sera remplie en juin (1882).
Les dépendances de l'Université, les accessoires, etc., sont au grand complet. L'Observatoire où doit être placé le grand télescope offert à l'Université par M. Leander J. McCormick, est en cours de construction.
Les dépenses des élèves sont modérées: le système de mess organisé parmi eux ajoute à leur confort tout en visant à l'économie.
Pour les catalogues contenant tous les renseignements nécessaires, s'adresser à
JAS. F. HARRISON, M. D.
Président de la Faculté.
P. O., University of Virginia, Albemarle Co., Va.
22mai—1m—Mar. Ven.

Soumissions.
Département du Commerce, Nlle-Orléans, 30 mai 1882.
DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire jusqu'à midi, LUNDI, 10 juillet 1882, pour la vente de droit de passage et des franchises d'un chemin de fer double suivant par les rues et terrains ci-après indiqués, à savoir:
1° De la jonction des rues Canal et Delta à Canal (selon les stipulations du contrat) à Baronne, Bayonne à Delord, et de l'avenue St-Charles à la rue Madison, Carrollton.
2° De la rue Water à la rue Jackson, à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
3° De la rue Tchoupitoulas par l'avenue Napoléon, jusqu'à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
4° Dans l'une quelconque des grandes rues, entre Jackson et Madison jusqu'au Lac Pontchartrain.
Tous ces droits de passages et franchises devant être vendus conformément aux stipulations du contrat enregistré dans le bureau de l'administrateur du commerce.
Condition—Comptant à la conclusion de l'acte notarié.
WM FAGAN,
Administrateur du Commerce.
2 juin—

A. MONTELEONE.
La grande fabrique de soulier Tiger.
Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

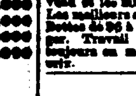

En gros et en détail. Importation des meilleurs cuirs français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $3.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronnez le Grand Tigre. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix. 18 oct—1an Dim

LE
BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à
L'exposition de Paris en 1878.
Pas de tonique semblable.
ALPH. WALA,
Seul propriétaire et importateur 26 rue Conti.
5 oct—1 an

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
INSURANCE COMPANY.
Département du Sud.
Bureau: coin Carondelet et Gravier.
Le capital de cette Compagnie est de DIX MILLIONS DE DOLLARS, auquel doit s'ajouter la responsabilité illimitée des propriétaires.

Etat de situation de la Compagnie, 1er Janvier 1881:

| | |
|---|---|
| Actif brut provenant des incendies | $13,107,538 4 |
| Passif sur les incendies, y compris le capital payé | 5,875,957 54 |
| Excédent net | $6,931,580 9 |

Etat de situation de la succursale des E.-U. 1er juillet 1881.

| | |
|---|---|
| Actif | $4,592,248 18 |
| Passif | 1,550,166 52 |
| Excédent | 3,042,081 66 |

[illegible] pour risques de toutes [illegible] du Bureau des Directeurs, est pleinement autorisé à régler et payer toutes les pertes [illegible] en cette ville, ce qui place la Compagnie sur un pied d'égalité avec les compagnies locales, [illegible] en vertu de chartes [illegible].
Bureau de Directeurs.
J. P. SCHRODER, Esq., Chairman, de la maison [illegible]
[illegible], Esq., de la maison [illegible]
PERRY NUGENT, Esq., de la maison [illegible]
[illegible] ANDERSON, Esq., de la maison [illegible]
[illegible] V. OGDEN, Secrétaire Résident.
JULES P. ROUX, Assistant Secrétaire Résident.
CLARENCE F. LOW, sous-assistant secrétaire-Résident.
Nlle-Orléans, 20 octobre 1881.
30 sept—1an vote

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Peter Finch vs Mme A. S. Lacey et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5433—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 13 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Six certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, dans l'îlet borné par les rues Newton, Homer, Chestnut et Elmira, situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans un morceau de terre communément appelé Belleville, sur un plan du dit morceau de terre dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 27 juillet 1876, annexé à un acte passé dans le bureau de William H. Seymour, notaire, en date du vingt cinq juin 1880. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No 1 forme le coin des rues Chestnut et Homer et a une façade de trente-deux pieds un pouce et cinq lignes sur la rue Chestnut, sur une profondeur et façade à la rue Homer de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Les lots Nos deux, trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds cinq pouces de face à ladite rue Chestnut, sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot No cinq mesure trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, et le lot No vingt-quatre mesure trente pieds de face à la rue Homer, sur une profondeur de cent vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.
Etant la propriété acquise par Mme A. S. Lacey, défenderesse, des receveurs de la "Atlas Insurance Company", conformément à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 1er février 1879, titres enregistrés au bureau des transferts, livre 109, folio 718.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11mai—11 18 25 juin 1 8 13

H. M. Bierhorst vs James E. Quinn.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6075—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 13 Juin 1882 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Seconde, Dryades et Baronne, désignés par les lettres A, B, C et D, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 19 février 1873, et annexé à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27me jour du même mois et de la même année, lesquels lots de terre mesurent comme suit, à savoir: Le lot A. a quarante six pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-quatre pieds de profondeur et de face à une allée marquée sur le dit plan comme allée No 1, quarante-six pieds huit pouces de profondeur sur la ligne du lot B, et vingt-quatre pieds de largeur dans le fond, sur une ligne parallèle à la rue Première; les lots B, C, et D, ont chacun vingt-quatre pieds quatre pouces de face à la dite allée No 1, sur une profondeur de quarante-six pieds huit pouces entre lignes parallèles, au pied américain, ensemble avec l'usage en commun avec tous les lots qui y touchent, de la dite allée No 1.
Les lots de terre ci-dessus décrits ont été achetés par le dit James E Quinn par achat de Joseph Raymond, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 14me jour d'avril 1873.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12mai—12-19-26—2-9 13 juin

Pierre Boret vs Jean Barres.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 5821.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 13 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
La moitié indivise d'un lot de terre situé dans le même district et dans l'îlet, borné par les rues Orléans, Prieur, Ste-Anne et Roman, mesurant trente neuf pieds dix pouces de face à la rue Orléans, sur soixante-et-onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan annexé à un acte d'achat qui est mentionné ci-après, ensemble avec la moitié indivise des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Appartenant au défendeur dans cette affaire par achat des héritiers de François Léon conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire, le 14 novembre 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
12mai—12 19 26 juin 2 9 13

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Frederick Falkenheimer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5893—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Craps, St Antoine et Amour, mesurant vingt-huit pieds six pouces de façade rue Bagatelle sur quatre-vingt quinze pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par J. A. Celles, en date du 10 mars 1864, déposé pour être annexé au bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ensemble avec soixante-trois actions maintenant réduites à cinquante-sept actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées. Acquis par le défendeur de Louis C. Buck, selon un acte pardevant John L. La[illegible], notaire, le 24 mars 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour une somme de deux cent trois dollars, échéant le 1er mars 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Il assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet-action souscrit doit être identifié avec l'acte d'hypothèque de A. R. Denechaud et épouse à la Banque des Citoyens de la Louisiane, par acte pardevant T. [illegible] Seghers, notaire, le 20 août 1836, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 mai—30,6,13,20,24

Michel McQuade vs Louise Raymond,
Vente de partage.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,495.—En vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1882, et signé le 24 mai 1882, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour effectuer un partage, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, 7 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la Nlle-Orléans, dans le carré d'îlet borné par les rues Euterpe, Prytanée, Polymnie et St-Charles, le dit morceau de terre mesurant sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 10 mai 1876, déposé et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, notaire, en date du 31 mai 1876, cinquante-sept pieds dix pouces six lignes de façade rue Euterpe, sur soixante-trois pieds onze pouces deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6juin—13 20 27 juil 3 7

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs. Mme Isaac G. Blasey, individuellement, etc.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5834—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro un, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1853, annexé à un acte de partage, passé devant D J. Richards, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain mesure en pied anglais vingt trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.
Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert livre 112, fol. 564.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30, 6 13 20 24

VENTES PAR LE CONSTABLE.

A. W. Hyatt vs Henry C. Castellanos
PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 3181.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 12 juillet 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le 3me District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Français, Paix Chartres et Royale et désigné par le No 22 sur un plan du Faubourg Marigny.
Le dit lot mesure 34 pieds de face à la rue Paix sur une profondeur de 90 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, borné d'un côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à G. S. Springer et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu à S. Feld et M. Morgan, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent acquis, le 19 juillet 1882, livre 115, folio 598, conformément à un acte passé pardevant T. Buisson, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus énumérée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
6 juin—6, 13, 20 27 juillet 5 12.

REUNION DE CREANCIERS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 6297.
Joachim Tassin vs ses créanciers.
Aux créanciers de Joachim Tassin et à toutes autres personnes intéressées:
Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette cause, au bureau de Felix Dreyfous, Esq., un notaire, le 10me jour de juin 1882, à 11 heures du matin.
Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de la dite cour.
Nlle-Orléans, ce 7me jour de juin 1882.
JAS. D. RANKIN,
Député Greffier.
9 juin—9,13,16

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Jean Claverie vs Mme Elizabeth Hanes et son mari.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 5257.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 15 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain, ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 37, dans l'îlet borné par les rues Washington, Quatrième, Clara et Martin ou Willow conformément à un plan dressé par L. H. Pilié, anciennement voyer, le dit terrain forme l'encoignure des rues Clara et Quatrième et mesure trente-deux pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Clara de cent vingt-cinq pieds.
Le dit terrain a été acheté par Mme Elizabeth Hanes, avec son propre argent, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 5 juin 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juin—13,20,27,5,11,15 juillet

John G. Ryan vs. John Broham.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5580—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 juin 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk ou Delord, Julia, Philippa ou Dryades et Baronne, et désigné comme le lot No soixante-deux sur un plan dressé par E. De Lafield, voyer, en date du 5 mars 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci-devant notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Philippa ou Dryades, sur une profondeur d'à peu près cent cinquante pieds sur la ligne du côté plus près de la rue Delord, d'à peu près cent quatre-vingt neuf pieds six pouces sur la ligne opposée vers la rue Julia, faisant face à une allée de quinze pieds de large et de trente-huit pieds de profondeur sur la ligne du fond faisant face à une allée de vingt cinq pieds de large, le tout d'après un plan annexé à un acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 17 mai 1875. Etant la même propriété que le dit défendeur a acquis par achat comme suit, à savoir: dont la moitié mesure vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades sur quatre-vingt deux pieds de profondeur et à peu près trente-et-un pieds six pouces de largeur dans le fond de George Snyder, conformément à un acte passé pardevant Théodore O Stark, notaire en cette ville, en date du 19 juin 1854, et dont l'autre moitié mesure trente huit pieds de face sur la dite allée, de vingt-cinq pieds de largeur sur soixante-huit pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Delord, soixante-sept pieds six pouces, plus ou moins de profondeur sur l'autre ligne faisant face à la dite allée, de quinze pieds de largeur et à peu près trente-et-un pieds six pouces de largeur sur la ligne du fond, et acquis de George Snyder, par acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, en date du 21 avril 1855.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 mai, 23—juin 1,8,15,20

James Connors vs Thomas F. Cullen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6068—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
Deux certains terrains avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet trente-et-un qui est borné par les rues Amour, Poète, Bons Enfants et Espagne, désignés par les lettres 2 et 3 et mesurant chacun, conformément à un plan déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, trente deux pieds de face à la rue Bons Enfants, sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds dix pouces et six lignes. Les dits lots sont formés d'une moitié du lot No trois cent cinquante et une moitié du lot No trois cent cinquante, qui ont été acquis par Daniel Crowley par achat de George Y. Bright, par un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873.
La propriété a été acquise par le défendeur, par achat du dit Daniel Crowley par acte passé pardevant le dit notaire Morel, le 7 juillet 1873 titre enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 45.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

Succession de Claudine Gouzy, décédée.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la paroisse de Ouachita, No 564—En vertu d'un ordre de vente en date du 11 mai 1882, rendu par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse de Ouachita, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Amour, Français, Bons-Enfants et Champs-Elysées, désignées par les numéros vingt-trois, vingt quatre et vingt-cinq, sur un plan de J. Pilié, en date du 12 décembre 1834, et annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, notaire en cette ville, le 9 janvier 1835, moins une portion de terre prise sur le fond des dits lots, et vendue par feu Claudine Gouzy à Albert Thiesen le 6 juin 1881, comme il appert par acte passé pardevant James Fahey, notaire, et désigné par la lettre A sur un devis tracé par Louis A Pilié voyer, et annexé à un acte de vente pardevant James Fahey, notaire. Les dites trois portions de terre mesurent comme suit: La portion du lot numéro vingt-trois qui sera vendue mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Française, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix-huit pieds quatre pouces et quatre lignes. La portion du lot numéro vingt quatre, qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Français, sur une profondeur de cent dix-huit pieds quatre pouces et quatre lignes, et vingt-huit pieds huit pouces, plus ou moins, sur la ligne du fond; la portion du lot numéro vingt-cinq, qui sera vendue, mesure vingt huit pieds huit pouces de face à la rue Français sur une profondeur de cent-dix-huit pieds quatre pouces et quatre lignes et vingt-huit pieds huit pouces plus ou moins, sur la ligne du fond. La totalité des trois lots, numéros vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq, (avec trois autres lots) furent acquis par la feu Claudine Gouzy de Mme Fernandes et de Jos J. Fernandes, le 4me jour de novembre 1871, conformément à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 mai—17 24 31 juin 7 14 17

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Wm Lahman.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5894—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Marigny, Mandeville et le fleuve, mesurant 21 pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Vieille-Levée, la même façade au fleuve et soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un magasin en briques à trois étages, No 6 rue Vieille-Levée, tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Ensemble avec cinquante actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane maintenant réduites à quarante-sept actions.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de deux cent cinquante piastres échéant le 1er janvier 1883 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant; l'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Mme W. C. C. Claiborne à la Banque des Citoyens de la Louisiane par acte en date du 11 octobre 1853 pardevant A. Boudousquié, notaire, et avec l'acte de vente du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17mai—24 31 juin 7 14 17

Merchants Mutual Insurance Co. of New Orleans,
vs.
Mme F. E. Blanc et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4385—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Darcantel désigné par le numéro deux de l'îlet borné par les rues Solon, Catos, Union et Français, mesurant cinquante-trois pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds dix pouces et formant l'encoignure de la rue Solon. Etant la même propriété que la dite Mme F. E. Blanc, a achetée de la succession de Jean Eschmann, par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le vingtième jour de janvier 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24mai—24 31—7 14 21 24

John Lange vs. Frank Klein, individuellement et comme tuteur.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 6092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Antoine, Célestine, Genius et Bagatelle, mesurant cent quatre-vingt-un pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Célestine, sur une profondeur et façade à la rue St-Antoine de cent et soixante pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan d'Edgar Pilié, en date du 23 juin 1877; la dite portion de terre est composée des lots un, deux et trois, tous dans un carreau, est No 3, lots Nos 11 et 12 tous dans un cercle. La propriété ci-dessus a été achetée par Frank Klein, pendant la vie de feue Margaretha Klein, par achat comme suit, à savoir: quatre lots, disons carreau, 1, 2, 3 et 4, et deux lots, disons cercle, 11 et 12 de Nicholas Alleyn et Joséphine Meir, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 avril 1870, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 96 folio 582, et le lot No 3 de Thérèse Albers, conformément à un acte passé pardevant Etienne Lauer, notaire, le 13 novembre 1874, enregistré au bureau de transfert de cette ville, dans le livre 103 folio 548.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—7,14,21,28 juin—1 juil

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Un joli Cottage, formant encoignure à l'Avenue Napoléon et de la rue Chesnut, No 190.
LE COTTAGE DOUBLE ATTENANT et faisant face à l'Avenue Napoléon, Nos 192 et 194.
UN LOT DE TERRE NU ATTENANT au lot ci-dessus et faisant face aussi à la dite Avenue Napoléon.
UNE ENCOIGNURE DE PRIX, FORMANT l'encoignure des rues Magasins et Berlin, vis-à-vis du marché Jefferson City, et occupée par Madame Z. Meyers comme magasin de groceries.
Succession de Jean Michel—No 1191.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1882, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris par l'Avenue Napoléon, les rues Chesnut, Coliseum et Jena, lequel lot de terre forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Chesnut, désigné par la lettre A, mesurant 36 pieds 6 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un joli cottage retiré de la rue, ayant galeries sur la façade et le côté, quatre chambres avec portes à coulisse, cuisine attenant de deux chambres cabinet, cave, hangar, citerne, lieux d'aisance, écurie, jardin de fleurs, etc etc. Le tout couvert en ardoises et loué $25 par mois.
2° Un lot de terre situé dans le même district et faubourg attenant au lot ci-dessus décrit désigné par la lettre B, mesurant 44 pieds 8 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble, un charmant cottage double couvert en ardoises retiré de la rue, ayant huit chambres, galeries sur la façade et le côté, cuisine attenant à la maison de quatre chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, &c, &c. Le tout divisé en deux corps de logis et loué $38 par mois.
3° Un terrain vacant, situé dans le même district et faubourg attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, lequel lot de terre mesure 32 pieds 4 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Les propriétés sont admirablement situées et dans un quartier charmant de la ville et dans un état parfait et sont entourées de magnifiques arbres à ombrages.
4° Un certain lot de terre situé dans le même district désigné par le No 17 au faubourg East Bouligny de l'îlet No 203 renfermé par l'Avenue Napoléon, les rues Magasins, Live Oak et Berlin; lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Berlin et Magasins.
Ensemble une maison haute, le rez-de-chaussée en briques et le haut en bois, ayant six chambres, balcon sur la façade, cuisine double, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout couvert en ardoises, une autre bâtisse en bois faisant face à la rue Berlin, ayant deux chambres, hangar, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété est louée $40 par mois.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Condition—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses d'usage.
Les taxes de ville, d'Etat, pour l'année 1882 et le dessèchement seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'acquisition. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de leur adjudication pour garantir la vente.
Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
13juin—13,17,24—1 et 15 juil

Spacieux terrains avec bâtisses en briques rue des Remparts Nos 217 et 219.
Successions consolidées de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn, No 2174 et de Madame Joséphine de Morant, veuve de Lucien de St Avid, No 5984.
PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions A & B en date des 8 et 9 juin 1882—La propriété suivante appartenant aux susdites successions, savoir:
Un spacieux lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Remparts St-Claude Dumaine et St Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue des Remparts sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 219 ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.
N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage ground rent, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payable par trimestre à raison de $25.50 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Termes et conditions—L'acquéreur assumera le ground rent (fermage) dû à la ville de la Nouvelle-Orléans pour la somme de $1700, laquelle somme de $1700 sera déduite du montant de son enchère et la balance du prix d'achat sera payée de la manière suivante, savoir:
Un tiers comptant—un tiers à un an et un tiers à deux ans, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, avec toutes les clauses d'usage. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix de la vente sera requis comptant de l'acheteur.
Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les taxes d'Etat de 1882 seront à la charge de l'acheteur en sus de son enchère.
11 juin—11,17,24—1,8,15 juil

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Leibrock, épouse de John S. Aithens.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 5417. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par John S Aithens, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juin—9 13 18

Succession de George M. Philips.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3,722—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Richard Sinnott, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et le dit exécuteur testamentaire ne déchargé à l'avenir de toute responsabilité comme tel.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juin—9,13,18

Succession de Clara C. Duffel, veuve de Robert Wallace Boyd.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 147—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. D. Seghers, exécuteur testamentaire datif de la décédée, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juin—8 13 17

Succession de Franklin Shaw.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6243—Division B—Attendu que George Sears a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Franklin Shaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 juin—11,15,20

Succession de John Garrity.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 586.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Nicholas Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
11 juin—11,15,20

Succession de Céline Guindon.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5309—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Eugène F. Garcia, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juin—7 11 16

Clark & Hofeline vs. leurs créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3494—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par T. Harang, Sr. syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
7 juin—7,11,16

Avis aux créanciers.
Max Braun vs ses créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2752—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Max Braun et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Max Braun syndic de la dite affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
9 juin—9 13 18

## VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

PLACEMENT SUPERBE.
Dans un
GRAND EMPORIUM D'AFFAIRES
En face du Marché Français.
Trois Magasins en Briques à Trois Etages, splendidement construits, avec grande cour et entrepôts convenables à l'arrière.
Tout le long il y a établis des emplacements populaires de commerce.
Les mieux situés et les plus attrayants de ce centre, le plus animé du Deuxième District.
Pour le commerce des épiceries, des marchandises sèches, des chaussures, de quincaillerie ou des liqueurs.
PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureau: No 31 rue du Camp—SAMEDI, 17 juin, 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:
Cet emplacement de commerce de très grande valeur et très productif, connu sous le nom de Magasins du Marché, situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré d'îlet borné par les rues Vieille Levée, Chartres, Dumaine et St Philippe.
Cette splendide propriété comprend trois spacieux magasins en briques à trois étages bien construits, désignés par les Nos 237, 239 et 241 de la rue Vieille Levée, et occupés par MM. Rousset & Cie, et Garrot et Kael jusqu'au 30 septembre, 1883, au taux de $2,700 par an ou $900 chacun, ces magasins de devant et $600 la partie intérieure, formant un ensemble de $3300 à peine la moitié de leurs anciens revenus.
Ces magasins splendidement bâtis et bien disposés, ont été construits depuis la guerre sur un terrain qui mesure 66 pieds 9 pouces de façade rue Vieille Levée ou Decatur, sur 65 pieds 5 pouces de largeur dans le fond, 149 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur du côté de la rue Dumaine, et 149 pieds 11 pouces et 4 lignes du côté de la rue St-Philippe, plus ou moins.
La propriété est en excellent état. Les trois magasins ont de forts murs de séparation les divisant, et un passage pour voiture conduisant dans la cour, laquelle est pavée, a hydrant, citerne, puits, etc., soit comme emplacement permanent productif ou emplacement de commerce pour l'exploitation de tout genre de commerce de détail, cette propriété offre des avantages sans égaux.
Conditions—Un quart ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la partie à crédit, à un deux ou trois ans, pour des billets garantis par lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les taxes dues et exigibles en 1882, assumées en sus du prix d'adjudication. Le dépôt usuel de 10 pour cent du prix de la vente comptant, au moment même de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 mai—21 23 27 28, 3 4 10 juin

Poudre-Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!
NON MELANGE.

NON FALSIFIE.
PARFAITEMENT PUR,
c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.
VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.
12 janv—1an JAD

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,
Organisée en 1849- Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400.000
Sollicite des
Risques d'incendie, de Rivière et de Marine.
W. R. LYMAN.........................Président.
CHAS. H. DOLSEN...............Vice-Président.
CHAS. E. RICE.........................Secrétaire.

Directeurs

| | |
|---|---|
| Samuel H. Kennedy | Paul E. Mortimer, |
| Victor Meyer, | Joseph Bowling, |
| W. B. Conger, | S. Hernsheim, |
| George W. Sentell, | Ed. J. Gay |
| Alf. Moulton, | Edward Nalle, |
| Charles Newman, | J. J. Reiss, |
| U Marinoni, | Louis Prados, |
| Lucien Dotery, | W. W. Swain, |
| Charles H. Dolsen, | Harry L. Flash, |
| Reuben G. Bush, | John Brunner, |
| John Calder, | A. H. Steward, |
| S. O. Conlon, | E. H. Adams, |
| W. A. Phelps, | Sigmund Katz, |
| M. Gillis, | N. D. Wallace, |
| Wm. R. Lyman. | |

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil't 1 an, v et c

Remède contre l'Asthme et les Maladies des Voies Respiratoires.
LA Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.
Dépôts chez I. L. LYONS, coin Gravier et Camp;
P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,
où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

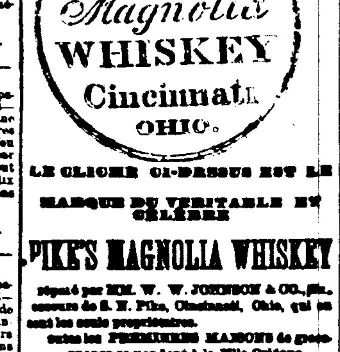


LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
déposé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de gros [illegible] en vendent à la Nlle-Orléans.
déc 31—1 an

ANT. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
E. L. CARRIERE,
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignation à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au p[illegible] 16 déc—1an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 10 juin 1882.
OUVERT LE DIMANCHE de 9 A M A 1 HEURE P M.
LISTE DES MESSIEURS.

| | |
|---|---|
| Bianiodi Allemandi | Bernet Jean |
| Bologned Monsieur | Brocca Jean |
| Castel Dominique | Ciaudit Gustave |
| Giacchio Vento | Lorenzo di Onofrio |
| Mauniera Maria Jean | Marcello Giuseppe |
| Palmisino Salvatore | Rosemie Caselli |
| Roger Jean | Tramontana Antonio |
| | Turto Giuseppe |

LISTE DES DAMES.
Billand Léontine, née Gentech Mme
Delion Bonnine Mme
Lasseno Marie Mlle
W. L. McMILLAN, Maître de Poste.